



**AN 2026
26-044**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 27 |
| Votants | 33 |

DATE D'AFFICHAGE :

8/04/2026

**OBJET : DIVISION ET CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AM
N°806 AUX RIVERAINS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le document d'arpentage annexé,

Considérant que la Commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section AM n° 806,

Considérant que ce foncier, acquis en vue de sa rétrocession, relève du domaine privé communal,

REÇU EN PREFECTURE

1e 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Considérant qu'aucune procédure de désaffectation ou de déclassement n'est requise préalablement à sa cession,

Considérant la demande des riverains d'acquérir chacun une partie de ce terrain afin d'agrandir leurs propriétés,

Considérant que le document d'arpentage définit une division en six lots distincts,

Considérant que le prix de cession a été fixé à 160 €/m² afin de garantir la neutralité de l'opération pour le budget communal, en intégrant la valeur vénale du bien ainsi que l'ensemble des frais supportés par la Commune,

Ayant entendu l'exposé de Madame Laurence DENAND, adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (33 voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la division de la parcelle cadastrée section AM n° 806 en six lots, conformément au document d'arpentage annexé.
- **ARTICLE 2 : APPROUVE** la cession des lots issus de cette division aux riverains concernés, au prix de 160 €/m², comme suit :
 - Lot A : 130 m²
 - Lot B : 189 m²
 - Lot C : 196 m²
 - Lot D : 203 m²
 - Lot E : 266 m²
 - Lot F : 108 m²
- **ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le Maire** à signer les actes de vente correspondants ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de ces cessions.

Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/04/2026
Et publié le 20/04/2026

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville